L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE GUYANAISE,

ECO-RESPONSABLE ET VALIDÉ PAR BERCY

DOM COM INVEST

LA GIRARDIN AGRICOLE QUI DONNE
DU SENS À VOTRE IMPÔT

PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES CONTRIBUABLES POUR RÉDUIRE L'IMPACT FINANCIER DE LEUR IMPÔT

L'activité de Dom Com Invest consiste à obtenir des avantages fiscaux pour autrui, une activité règlementée par l'article 242 septies du Code Général des Impôts.

Les investissements soutenus sont éligibles de plein droit au dispositif prévu par l'article 199 undecies B du CGI dit Loi Girardin.

Dom Com Invest a conçu et développé la solution Girardin Agricole en se spécialisant en 2011 dans le soutien à l'agriculture en Guyane, une filière en plein essor, et capitalise sur 100% de réussite des opérations mises en place pour les agriculteurs soutenus. La réduction d'impôt est acquise pour l'année en cours, et peut être répétée chaque année.

A l'occasion du passage au prélèvement de l'impôt à la source, Dom Com Invest propose une offre parfaitement maîtrisée aux contribuables intéressés de bénéficier d'une réduction de l'impact financier de leur impôt 2022.

LE GIRARDIN AGRICOLE, UNE SOLUTION ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE

Au-delà de l'avantage fiscal qu'il génère, l'apport financier réalisé au profit de l'agriculture guyanaise présente un caractère éthique et solidaire, il permet aux contribuables de choisir d'orienter tout ou partie de leur impôt sur le revenu vers des populations qui en ont besoin en contrepartie d'une réduction d'impôt.

L'essentiel des exploitants agricoles soutenus font partie de la communauté Hmong, ces montagnards du Haut-Laos d'origine sino-tibétaine, qui ont fui la répression dont ils ont été victimes à la fin de la guerre d'Indochine et qui se sont installés en Guyane dans les années 70 pour y recréer une activité agricole qui était en perdition.

DONNEZ DU SENS À VOTRE IMPÔT

A une époque où il est essentiel de donner du sens à ses actes, le Girardin agricole permet de choisir d'orienter tout ou partie de son impôt vers des investissements utiles au développement économique de populations méritantes

POURQUOI CHOISIR DOM COM INVEST ?

Engagement de Performance

- Informe sur le dispositif Girardin, ses évolutions et les conditions d'exploitation de ces investissements
- Taux d'apport entre 80% et 84% de la réduction d'impôt souscrite en fonction de la période de souscription
- Formalise une relation contractuelle avec les exploitants agricoles
- Assure le relais avec l'administration fiscale et responsable de la bonne fin des opérations

Engagement de Proximité

- Les équipes en Guyane s'assurent de la mise en place des dossiers dans les conditions réglementaires et de leurs suivis
- Une visite annuelle sur site de chaque exploitation aidée, un contrôle des biens subventionnés et un accompagnement des exploitants pour leurs besoins futurs

Engagement de Sécurité

- Certitude de l'éligibilité des investissements privilégiés avec l'obtention de deux rescrits fiscaux spécifiques du Ministère des Finances et du bureau B1 de la Direction de la Législation Fiscale garants à terme de leur bonne fin fiscale
- Risques sismiques ou climatiques très limités susceptibles de détruire les investissements aidés en Guyane
- Un risque financier totalement maîtrisé, sans financement bancaire, 70% du montant des investissements est pré-financé directement par l'exploitant agricole dans une relation gagnant/gagnant avec les contribuables
- Prise en charge des réponses administratives et fiscales liées aux investissements réalisés
- Gestion et suivi des investissements pour une durée minimum de 5 années
- Sortie des contribuables garantie au dénouement des contrats

UNE SOLUTION VALIDÉE PAR BERCY

Validée par le Ministère des Finances et la Direction de la Législation Fiscale tant pour les 3 types d'investissements privilégiés que pour sa structuration originale, le Girardin agricole est une solution éprouvée depuis 2011 avec une sécurité juridique sans équivalent sur le marché

UNE STRUCTURATION ET DES GARANTIES OPTIMALES

- Structuration en SAS limitant la responsabilité des associés à leur apport et leur évitant les contraintes du régime des commerçants (RSI)
- Garanties réglementaires assorties de validations juridiques et fiscales uniques sur le marché, sans coûts supplémentaires
- Implication forte de la direction opérationnelle de la mise en place à la sortie des investisseurs
- Investissements pérennes et utiles à l'agriculture financés au préalable par l'exploitant qui engage sa responsabilité sur la bonne fin de l'opération
- Un risque d'exploitation totalement maîtrisé qui permet d'anticiper toute difficulté de re-location éventuelle

POURQUOI PRIVILÉGIER LE MARCHÉ AGRICOLE GUYANAIS ?

La démographie guyanaise est en forte croissance. Traditionnellement cultivateurs et éleveurs, les travailleurs Hmongs, méritants et sérieux, ont réussi à démontrer leurs capacités d'adaptation. Pour accompagner leurs efforts, ils ont besoin d'un soutien financier pour développer leurs exploitations grâce aux aides apportées et participer au développement agricole du pays et à l'autonomie du territoire.

Dom Com Invest a permis de subventionner plus de 170 M€ d'investissements au bénéfice de ces agriculteurs avec des effets positifs sur l'économie locale :

- Une forte amélioration des conditions d'exploitation des agriculteurs
- Une production locale servant aux guyanais
- Un mode de financement efficace pour leurs besoins en travaux d'aménagement

UN IMPÔT UTILE POUR L'ÉCONOMIE RÉELLE

Dom Com Invest sélectionne exclusivement des améliorations foncières temporaires indispensables pour le développement de l'agriculture guyanaise :

- La création de pistes agricoles – l'accessibilité à la parcelle est indispensable pour l'agriculteur
- La création de canaux – toute production agricole est contrainte à la maîtrise de l'eau
- La création de pâtures – c'est le secteur agricole qui crée le plus et le plus vite de la Surface Agricole Utile

CAS PRATIQUE POUR RÉDUIRE L'IMPACT FINANCIER DE L'IMPÔT 2022

Un contribuable souhaite bénéficier du savoir-faire de Dom Com Invest pour réduire l'impact financier de son impôt. Son foyer fiscal est redevable d'un impôt sur le revenu 2022 de 30.000 €, il ne dispose pas de réductions d'impôt existantes pour 2022.

En décidant d'affecter son impôt normalement dû au financement d'immobilisations agricoles outre-mer, il réalisera une subvention de 24.000 € en 2022 (1) pour mobiliser sa réduction d'impôt Girardin disponible de 30.000 € qui lui sera remboursée par virement bancaire par le Trésor Public en Juillet / Août 2023.

Le gain en pouvoir d'achat réalisé est donc égal à 6.000 € (30.000 – 24.000) ce qui représente un retour sur investissement sur la subvention réalisée de 25%.

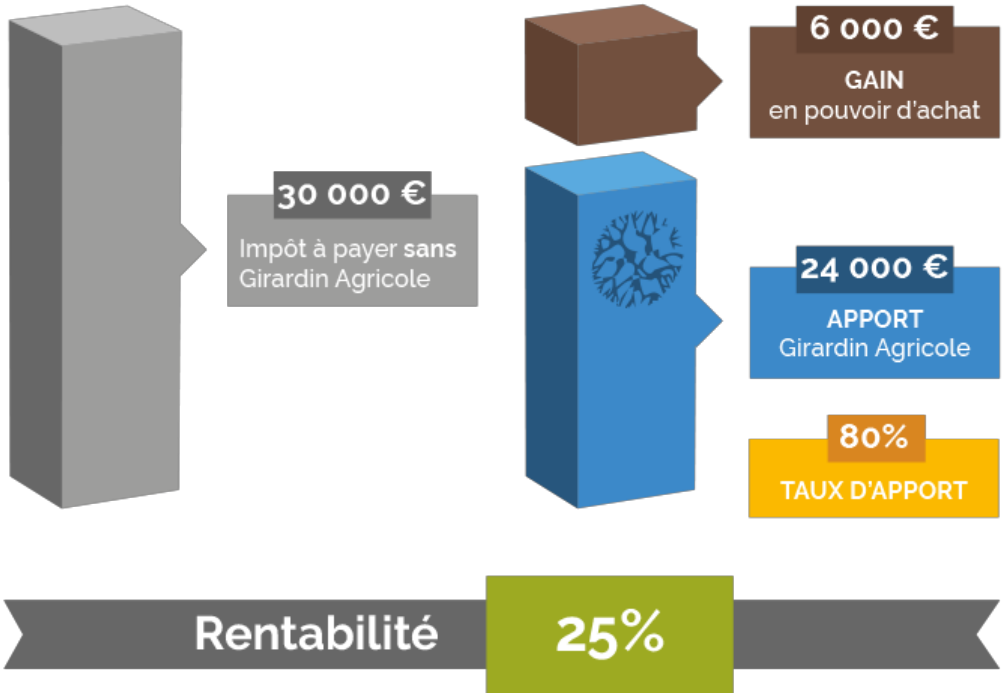

(1) : *Par hypothèse, la subvention est réalisée au 1er trimestre 2022, donc à un taux d'apport de 80% de la réduction d'impôt souscrite. Le taux d'apport est compris entre 80% et 84% en fonction de la période de versement de la subvention dans l'année. Plus tôt la subvention est mise en place dans l'année, meilleure est le gain en pouvoir d'achat réalisé.*

ANTICIPER SA RÉDUCTION D'IMPÔT 2022

Cette stratégie visant à donner du sens à son impôt pourra être renouvelée chaque année.

Dès janvier 2022, vous pouvez mettre en place votre réduction d'impôt 2022 disponible en réalisant un apport dans un projet éligible au dispositif fiscal Girardin Agricole.

VOTRE STRATÉGIE FISCALE SUR MESURE

Des prestations d'information et de conseil sont réalisées au préalable, et sans engagements, par les services de Dom Com Invest pour chaque contribuable intéressé par l'offre Girardin Agricole.

Chaque contribuable est libre de donner une suite favorable, ou non, à la stratégie de réduction d'impôt qui lui sera proposée par Dom Com Invest.

Si il lui donne une suite favorable, le montant de la réduction d'impôt sera déclarée par le bénéficiaire concerné au printemps 2023. Cette réduction d'impôt lui sera remboursée automatiquement par virement sur son compte bancaire par le Trésor Public en juillet-août 2023 et/ou viendra en déduction de l'impôt encore dû sur ses revenus 2022 non prélevés à la source.

L'offre Girardin Agricole inclut l'assistance de professionnels du Conseil :

- Pour la détermination du montant de la réduction d'impôt disponible dans le respect du plafonnement des niches fiscales
- Les formalités administratives à réaliser
- Faciliter les relations et divers contacts nécessaires avec Dom Com Invest

En savoir plus pour donner du sens à votre impôt :

LG Conseils
Pierre-Yves LE GUEN

Tél. : 06 14 45 24 39

Mail : py@lgconseils.com

MAI 2022